

Institut de Formation Ambulancier AVIGNON

NOTICE D'INFORMATION 2019

Relative à l'inscription à la formation D'AUXILIAIRE AMBULANCIER

1. Télécharger la fiche d'inscription sur le site www.erfpp84.fr ([Téléchargement fiche inscription](#))
2. Une fois le dossier complet, son dépôt s'effectue auprès du secrétariat de l'Institut de Formation Ambulanciers (IFA) exclusivement sur rendez-vous. Pour cela 2 possibilités de demande:
 - Par mail : contact.ifa@gipes.fr (à privilégier)
 - Par téléphone : 04 32 40 37 00

Tous les dossiers incomplets ou ne respectant pas la procédure ci-dessus seront automatiquement rejetés et redonnés aux candidats.

Attention : Pour exercer le métier d'auxiliaire ambulancier, sont obligatoires :

- un **permis de conduire** en cours de validité et non probatoire (donc depuis plus de 3 ans ou 2 ans si conduite accompagnée) est indispensable.
- Les **vaccinations** réglementaires concernant les professionnels de santé (arrêté du 02/08/2013 – Instruction DGS/RI1/RI2 n° 2014-21 du 21/01/2014)- pour plus d'info voir votre médecin –

Adresse à laquelle déposer le dossier (sur RDV exclusivement)

**ETABLISSEMENT REGIONAL DE FORMATION DES PROFESSIONS PARAMEDICALES
I.F.A. du G.I.P.E.S. d'Avignon et du Pays du Vaucluse
740 Chemin des Meinajariès
TSA 78421
84907 AVIGNON Cedex 9**

Pièces obligatoires à fournir pour l'inscription à la formation d'auxiliaire ambulancier

- Fiche d'inscription** à la formation auxiliaire ambulancier
- 2 photos d'identité**
- Photocopie de la Carte Nationale d'Identité recto/verso** ou passeport en cours de validité
- Curriculum vitae**
- Lettre de motivation**
- Photocopie du permis de conduire B recto/verso** conforme à la réglementation en vigueur et en état de validité (depuis plus de 3 ans ou 2 ans si conduite accompagnée).
- fournir un **certificat médical de non contre-indication à la profession d'ambulancier**, délivré par un médecin agréé, daté de moins de trois mois (le jour du dépôt du dossier), précisant l'absence de problèmes locomoteurs, psychiques, d'un handicap incompatible avec la profession : handicap visuel, auditif, amputation d'un membre ([certificat médical d'aptitude à la profession d'ambulancier](#))... (voir liste des médecins agréés de l'ARS ([liste médecins agréés du Vaucluse](#)))
- présenter **l'attestation préfectorale d'aptitude à la conduite d'ambulance** délivrée après examen médical, effectué dans les conditions définies à l'article R. 221-10 du code de la route (voir liste des médecins agréés préfecture pour les permis de conduire disponible sur le site internet ([liste des médecins agréés préfecture pour permis ambulancier](#)))
- Un **chèque de 790 euros** à l'ordre de « l'agent comptable du GIPES », ou une attestation de prise en charge financière par un organisme (Mission Locale, Pôle Emploi, FONGECIF ...). Ce chèque ne sera encaissé qu'à l'entrée en formation.

Demandes de devis de formation :

- Directement en le téléchargeant ([téléchargement devis formation](#))
- Par mail : contact.ifa@gipes.fr

Modalités d'admission

Une fois le dossier déposé complet au secrétariat de l'IFA, le candidat est placé sur liste d'attente et reçoit un courrier/mail attestant qu'il est en attente d'une place de formation.

3 mois avant le début d'une nouvelle formation auxiliaire ambulancier organisée par l'IFA d'Avignon, tous les candidats de la liste d'attente sont prévenus par mail de leur sélection, ou non sélection, pour cette session (*appels téléphoniques préalables inutiles*).

- Pour les personnes sélectionnées, une confirmation écrite du candidat est demandée dans les trois semaines suivantes (sans réponse du candidat son dossier lui est renvoyé et sa candidature est sortie de la liste d'attente).
- Pour les personnes non sélectionnées, une confirmation écrite du candidat est demandée par mail pour qu'il soit maintenu sur la liste d'attente, devenant ainsi mieux placé pour la prochaine session.

Pour information la sélection s'effectue à partir des critères suivants : date d'arrivée du dossier complet, permis valide, pertinence du projet professionnel...